

Paris-Francfort Fellowship 2025 : 16 juin au 3 juillet 2025

1/Le programme

Ce programme de formation internationale est unique en son genre. Co-organisé par l'Office franco-allemand pour la Jeunesse, le BIEF et la Foire du livre de Francfort, il est destiné aux jeunes professionnelles et professionnels du livre de France et d'Allemagne. Il s'adresse aux libraires, éditeurs et éditrices, responsables de droits ou marketing, scouts, agentes et agents littéraires et bibliothécaires déjà en poste, en stage ou en recherche d'emploi. Il est également ouvert aux étudiants et étudiantes de master 1 et 2 « métiers du livre et de l'édition » ou en filière équivalente.

2/Déroulement du programme

Dans le but de mieux connaître les marchés du livre français et allemand, les participantes et participants se rendent dans chacun des deux pays pour un voyage d'étude. Le programme est composé de trois modules de quatre jours chacun :

- 1^{er} module : un cours de préparation professionnelle, linguistique et interculturelle à Francfort,
- 2^{ème} module : un voyage d'étude en Allemagne comprenant des rencontres avec les équipes de maison d'édition représentant différents domaines éditoriaux, des librairies et des organisations professionnelles,
- 3^{ème} module : un voyage similaire d'étude en France.

3/Comment postuler ?

Les candidatures doivent être envoyées par mail à h.sandvoss@bief.org jusqu'au 31 mars 2025

- Curriculum Vitae
- Lettre de motivation
- Lettre de recommandation (employeur, professeur, responsable de stage...)

3/Conditions de participation

- Avoir 35 ans maximum au début du programme
- Être jeune professionnel ou professionnelle en congé sans soldes ou en congés payés (Lettre d'accord de l'employeur)
- Être jeune professionnel ou professionnelle au chômage (Attestation Pôle emploi obligatoire)
- Être en master 1 ou 2 « métiers du livre et de l'édition » ou en filière équivalente
- Être entièrement disponible sur toute la durée du programme (**16 juin au 3 juillet 2025**)
- Avoir des connaissances dans la langue partenaire (allemand / français), niveau B1 minimum
- Résider de manière permanente en France ou en Allemagne

4/Rémunération

Les participantes et participants reçoivent une bourse de 450 € par personne pour toute la durée du programme. Les frais d'hébergement sont pris en charge et les frais de déplacement liés au programme sont subventionnés par l'OFAJ sur une base forfaitaire ne couvrant pas entièrement les frais réels.